

## NOUS CONTACTER

N° client : **6 023 534 947**  
 Identifiant Internet :  
**JEHLSTEPHANIE@GMAIL.COM**



### Par Internet

**edf.fr**

**application mobile : EDF & MOI**  
**mail : serviceclient@edf.fr**

### Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h  
**3404**

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

**09 70 83 33 33**

(Service gratuit + prix appel)

### Par courrier

**EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941**  
 62978 ARRAS CEDEX 9

### Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675077 (Service gratuit + prix appel)

### Urgence dépannage Gaz (GRDF)

**0 800 473 333** Service & appel gratuits

## NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

### Par internet

<https://www.chequeenergie.gouv.fr>

### Par courrier

EDF TSA 81401  
 87014 LIMOGES Cedex 1

## Lieu de consommation

3 ETG  
 303  
 3 RUE DE COSSIGNY  
 77170 BRIE COMTE ROBERT

## Titulaire du contrat

Mme JEHL STEPHANIE.

## Votre contrat

**N° de client : 6 023 534 947**

**N° de compte : 4 05 4 043 103 952**

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

### Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :  
 N° 22 119 826 175 308
- Puissance : 06 kVA
- Base

### Gaz naturel "Avantage Gaz Optimisé"

- Point de comptage (PCE) :  
 N° 22 127 062 065 308
- B1

**Mme JEHL STEPHANIE.**  
**303 RUE DE COSSIGNY**  
**77170 BRIE COMTE ROBERT**

La Rochelle, le 22 novembre 2023

Bonjour Madame JEHL,

Vous avez choisi la mensualisation pour régler vos factures EDF. Dans ce cadre, vous trouverez ci-joint votre facture de régularisation et votre bilan personnalisé « MA CONSO & MOI ».

Ces documents prennent en compte vos consommations d'énergie, votre abonnement mensuel et les éventuels services souscrits.

Le montant total TTC de votre facture correspond à la différence entre les montants facturés et les prélèvements déjà effectués sur votre compte, sur la période concernée.

J'espère que ces précisions vous permettent de bien comprendre le montant de votre facture de régularisation.

A bientôt,

Votre conseiller EDF



PJ : votre facture de régularisation et votre bilan « MA CONSO & MOI »



## NOUS CONTACTER

N° client : **6 023 534 947**

Identifiant Internet :

JEHLSTEPHANIE@GMAIL.COM

### Par Internet

[edf.fr](http://edf.fr)

application mobile : EDF & MOI

mail : [serviceclient@edf.fr](mailto:serviceclient@edf.fr)

### Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

**3404**

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

**09 70 83 33 33**

(Service gratuit + prix appel)

### Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941  
62978 ARRAS CEDEX 9

### Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675077 (Service gratuit + prix appel)

### Urgence dépannage Gaz (GRDF)

**0 800 473 333** Service & appel gratuits

## NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

### Par internet

<https://www.chequeenergie.gouv.fr>

### Par courrier

EDF TSA 81401  
87014 LIMOGES Cedex 1

### Lieu de consommation

3 ETG

303

3 RUE DE COSSIGNY  
77170 BRIE COMTE ROBERT

### Titulaire du contrat

Mme JEHL STEPHANIE.

### Votre contrat

N° de client : **6 023 534 947**

N° de compte : **4 05 4 043 103 952**

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

#### Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :

N° 22 119 826 175 308

- Puissance : 06 kVA

- Base

#### Gaz naturel "Avantage Gaz Optimisé"

- Point de comptage (PCE) :

N° 22 127 062 065 308

- B1



20231122\_235934\_00004\_HPO\_PAR711\_221

Document à conserver 5 ans

Page 1/4



Mme JEHL STEPHANIE.  
303 RUE DE COSSIGNY  
77170 BRIE COMTE ROBERT

## Facture du 22/11/2023

N° 23 616 500 208

Electricité (relevé Enedis)	370,50 €
Gaz naturel (relevé GRDF)	645,91 €
TVA	145,32 €
Paiements déjà effectués	-1 210,00 €

Montant total  
en votre faveur  
**48,27 €**  
TTC

## Facture TTC

**-48,27 €**



### Votre chèque énergie a été pris en compte

- Nous avons bien reçu votre chèque énergie de 263,00 €
- Votre "montant total de 48,27 € TTC" en tient compte.

## Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 21/11/2024.
- Relève automatique de votre compteur électrique vers le 21 de chaque mois.
- Relève automatique de votre compteur gaz vers le 21 de chaque mois.



## Comment serez vous remboursé ?

Le montant de 48,27€ sera remboursé sur le compte ci-dessous dans un délai de deux semaines

Titulaire du compte : STEPHANIE. JEHL

Compte bancaire : FR3120041\*\*\*\*26\*\*\*\*\*033\*\*\*

## Détail de la facture du 22/11/2023 N°23616500208

 Votre contrat Electricité

**"Tarif Bleu" - 06 kVA - Option Base - Compteur communicant n°81206124660366**

	Prix HT/mois	Montant HT	TVA
<b>Abonnement</b>			
Base - 06kVA - du 21/11/22 au 31/01/23	9,23	21,79	5,5%
Base - 06kVA - du 01/02/23 au 31/07/23	9,77	57,98	5,5%
Base - 06kVA - du 01/08/23 au 21/11/23	10,16	37,64	5,5%
Base - 06kVA - du 22/11/23 au 22/12/23	10,16	10,16	5,5%
Déduction - Base - 06kVA - du 21/11/22 au 21/01/23	9,23	-18,46	5,5%
<b>Total Abonnement (dont acheminement 83,08 €)</b>		<b>109,11</b>	
Relevé début	Relevé fin	Conso kWh	Prix HT/kWh
<b>Consommation</b>			
Base - 06kVA - du 21/11/22 au 21/11/23	2487 (Enedis)	3901 (Enedis)	1414
<b>Total Consommation (dont acheminement 57,50 €)</b>		<b>1414</b>	<b>239,98</b>
Conso kWh	Prix HT/kWh	Montant HT	TVA
<b>Taxes et Contributions</b>			
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)	154	0,00662	1,02
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)	1414	0,00153 <sup>(4)</sup>	2,17
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)			18,22
<b>Total Taxes et Contributions</b>		<b>21,41</b>	
<b>Total Electricité hors TVA</b>		<b>370,50</b>	

 Votre contrat Gaz naturel

**"Avantage Gaz Optimisé" - Option B1 - Compteur communicant n°225**

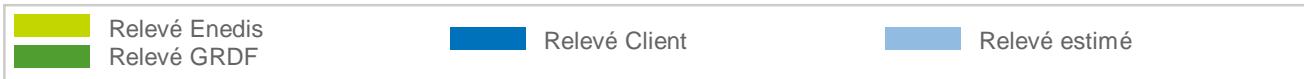
	Prix HT/mois	Montant HT	TVA
<b>Abonnement</b>			
B1 - du 21/11/22 au 31/12/22	22,55	30,31	5,5%
B1 - du 01/01/23 au 30/06/23	22,64	134,35	5,5%
B1 - du 01/07/23 au 21/11/23	21,28	100,46	5,5%
B1 - du 22/11/23 au 22/12/23	21,28	21,28	5,5%
Déduction - B1 - du 21/11/22 au 21/01/23	22,55	-45,10	5,5%
<b>Total Abonnement</b>		<b>241,30</b>	
Relevé début	Relevé fin	Conso m <sup>3</sup>	Coef.gaz
<b>Consommation</b>			
B1 - du 21/11/22 au 21/11/23	554 (GRDF)	965 (GRDF)	411
<b>Total Consommation</b>		<b>4573</b>	<b>0,0733<sup>(2)</sup></b>
Conso kWh	Prix HT/kWh	Montant HT	TVA
<b>Taxes et Contributions</b>			
Contribution Tarifaire d'Acheminement Gaz (CTA) <sup>(5)</sup>			30,99
Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN)	4573	0,008379 <sup>(6)</sup>	38,31
<b>Total Taxes et Contributions</b>		<b>69,30</b>	
<b>Total Gaz naturel hors TVA</b>		<b>645,91</b>	

## En conclusion : situation de votre compte depuis le démarrage de votre échéancier

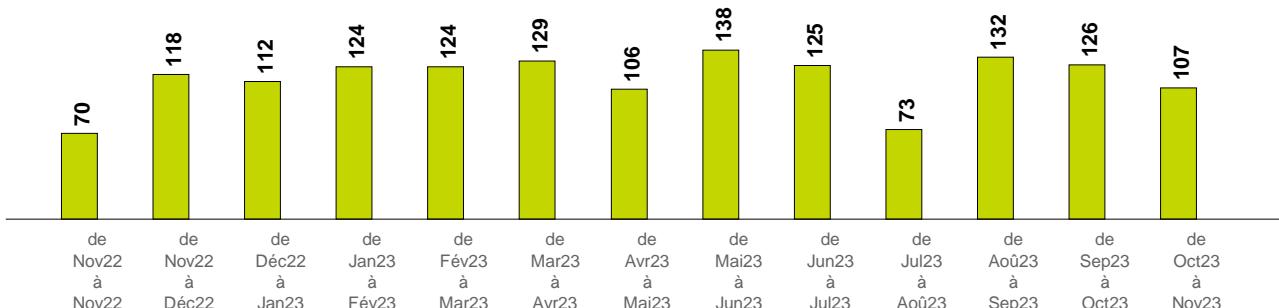
Total facture hors TVA du 22/11/2023	1 016,41 €	<b>Montant total -48,27 € TTC</b>
TVA 20,00 % sur un montant total de 616,79 €	123,35 €	
TVA 5,50 % sur un montant total de 399,62 €	21,97 €	
<b>Total facture TTC du 22/11/2023</b>	<b>1161,73 €</b>	
<b>Paiements déjà effectués (dont Electricité = -440,00 € et dont Gaz = -770,00 €)</b>	<b>-1210,00 €</b>	



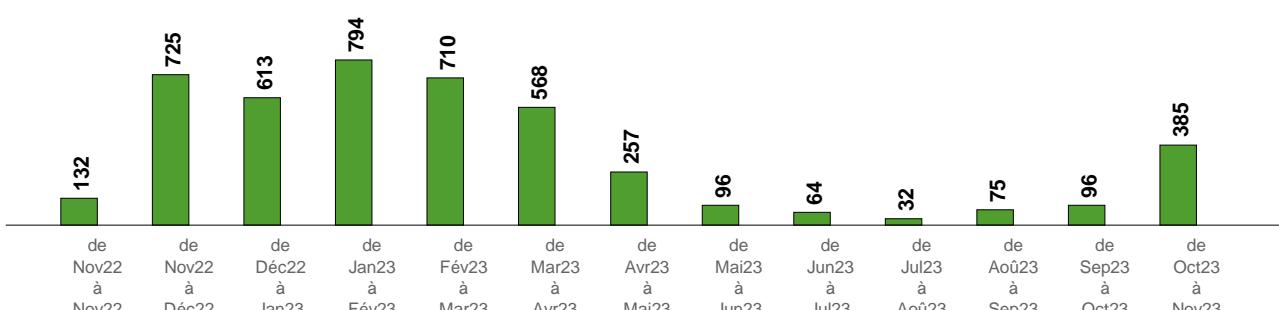
## 🔍 Evolution de votre consommation facturée en kWh



### ⚡ Votre consommation en Électricité



### GAS Votre consommation en Gaz naturel



### 💻 Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur [particulier.edf.fr/taxes](https://particulier.edf.fr/taxes)

Mieux comprendre les détails de votre facture sur [particulier.edf.fr/facture](https://particulier.edf.fr/facture)

Etre informé sur les prix sur [particulier.edf.fr/prix](https://particulier.edf.fr/prix)



## Pour votre information

### Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site particulier.edf.fr via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

### Paiement par chèque énergie

Si le montant de votre chèque énergie ou de vos aides sociales est supérieur à votre facture, le solde positif n'est pas remboursable. Il viendra en déduction des factures suivantes. Le détail de vos paiements est disponible sur votre espace client.

### Prix

Électricité : Le montant de la CSPE a évolué le 01/01/2023 et le 01/02/2023. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué le 01/02/2023 et le 01/08/2023. Le montant de la CTA a évolué le 01/08/2023. Plus d'information sur le site edf.fr.

Gaz Naturel : Les prix de l'abonnement et du kWh HT sont indexés sur ceux du prix de référence du gaz fixé et publié mensuellement par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE). Ils évoluent à la hausse ou à la baisse, conformément à ceux-ci et dans les mêmes conditions. Retrouvez vos prix en cours sur <http://prixavantagegazoptimise002.edf.com> ou demandez à votre conseiller EDF. Les montants de CTA, TICGN et TVA évoluent conformément à la réglementation. Plus d'information sur le site edf.fr.

### Consommation

(1) Evolution au 01/02/23 et au 01/08/23 : sur les 1414 kWh facturés, 268 kWh à 0,1374 €/kWh, 731 kWh à 0,1708 €/kWh et 415 kWh à 0,1887 €/kWh  
 (2) Evolution au 01/01/23 et au 01/07/23 et au 01/08/23 et au 01/09/23 et au 01/10/23 et au 01/11/23 : sur les 4573 kWh facturés, 985 kWh à 0,0643 €/kWh, 2937 kWh à 0,0779 €/kWh et 55 kWh à 0,0578 €/kWh et 44 kWh à 0,0595 €/kWh et 78 kWh à 0,0580 €/kWh et 166 kWh à 0,0669 €/kWh et 308 kWh à 0,0706 €/kWh  
 (3) Changement coefficient gaz au 01/12/22 et au 01/01/23 et au 01/02/23 et au 01/03/23 et au 01/04/23 et au 01/05/23 et au 01/06/23 et au 01/07/23 et au 01/08/23 et au 01/11/23 et au -25 : sur les 4573 kWh facturés, 125 kWh à 11,020 kWh/m<sup>3</sup>, 387 kWh à 11,080 kWh/m<sup>3</sup> et 387 kWh à 11,140 kWh/m<sup>3</sup> et 350 kWh à 11,330 kWh/m<sup>3</sup> et 387 kWh à 11,100 kWh/m<sup>3</sup> et 375 kWh à 11,070 kWh/m<sup>3</sup> et 387 kWh à 11,120 kWh/m<sup>3</sup> et 375 kWh à 11,050 kWh/m<sup>3</sup> et 387 kWh à 11,030 kWh/m<sup>3</sup> et 387 kWh à 10,950 kWh/m<sup>3</sup> et 262 kWh à 11,010 kWh/m<sup>3</sup> et 01/10/23 kWh à 11,090 kWh/m<sup>3</sup>

### Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation

(4) CSPE : Evolution au 01/01/23 et au 01/02/23 : sur les 1414kWh facturés, 154kWh à 0,00100€/kWh, 114kWh à 0,00763€/kWh et 1146kWh à 0,00100€/kWh

(6) TICGN : Evolution au 01/01/23 : sur les 4573kWh facturés, 985kWh à 0,008410€/kWh et 3588kWh à 0,008370€/kWh

CTA électrique : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

(5) CTA Gaz : 33,07€/an à compter du 21/11/2022 - 34,49€/an à compter du 01/07/2023

Conformément à la loi de finances pour 2014, la Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel est perçue à compter du 01/04/2014 et s'applique sur les consommations.

### Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliquée au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €

### Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.  
 Offre à tarif réglementé.

Origine 2021 de l'électricité de votre offre : 82,7% nucléaire, 8% renouvelables (dont 2,4% hydraulique et marine), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,5% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental : [www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf](http://www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf)

### Mentions relatives à votre contrat de gaz :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.  
 Offre de marché.

Coefficient Gaz : en gaz, votre compteur mesure des m<sup>3</sup> qui sont convertis en kWh pour la facturation. Le coefficient indique le nombre de kWh contenus dans un m<sup>3</sup> de gaz. Il varie en fonction du gaz naturel distribué.

Profil - CAR : P0 120 000 005 506

Il y a eu un ou plusieurs changements tarifaires au cours de votre période de facturation.

Votre mode de consommation a peut être évolué. Assurez vous que votre consommation annuelle corresponde bien à l'option que vous ayez souscrite et si besoin, contactez nous !

Option BASE : utilisation pour la cuisson (consommation inférieure à 1 000 kWh/an)

Option B0 : utilisation pour la cuisson & l'eau chaude (chauffe-eau) (consommation entre 1 001 et 4 000 kWh/an)

Option B1 : utilisation pour la cuisson, l'eau chaude & le chauffage (chaudière à gaz)  
 (consommation supérieure à 4 001 kWh/an)

### Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais

- **Etape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.
- **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Consommateurs, et si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF sur le site <https://mediateur.edf.fr> ou, par courrier, au Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement et gratuitement le médiateur national de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou, par courrier, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), le site d'information des pouvoirs publics,

**0 800 112 212** Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur [cgv.edf.com](http://cgv.edf.com)

Mme JEHL STEPHANIE.  
303 RUE DE COSSIGNY  
77170 BRIE COMTE ROBERT

Le 22 Novembre 2023,

Objet : les Conditions Générales de Vente (CGV) du Tarif Bleu évoluent.

Madame,

**Ce document vous est adressé à titre d'information. Les évolutions de vos CGV ne remettent pas en cause votre fourniture d'électricité et vous n'avez aucune action à réaliser.**

Les CGV des Clients résidentiels évoluent pour prendre en compte notamment le déploiement des compteurs communicants Linky et des précisions sur nos pratiques commerciales(1).

**Les nouvelles dispositions s'appliqueront 1 mois après la réception de ce courrier.**

L'objectif de ce courrier ? Vous aider à mieux comprendre les principales évolutions des CGV. En voici, ci-dessous, un résumé en quelques lignes.

#### **Article 1 - Objet**

La nouvelle rédaction précise que les consommations régies par les présentes CGV sont réservées à un usage principalement domestique. Le Client doit informer EDF en cas de changement de sa situation, notamment en cas d'affectation de sa consommation d'électricité à son activité professionnelle. À noter toutefois, le fait qu'un Client résidentiel fasse ponctuellement du télétravail depuis son domicile n'affecte pas l'usage domestique de l'alimentation de son logement.

#### **Article 3.1 : Souscription du contrat**

La nouvelle rédaction précise la date de prise d'effet pour les Clients équipés d'un compteur communicant Linky. La mise en service est réalisée à distance par télé-opération au plus tôt le lendemain de l'envoi de la demande de mise en service, sauf si une intervention sur place du gestionnaire de réseau de distribution, Enedis, est nécessaire.

#### **Article 3.4 - Résiliation du contrat**

La nouvelle rédaction précise les modalités de résiliation pour les Clients équipés d'un compteur communicant Linky. Les consommations prises en compte pour l'établissement de la facture sont celles télé-relevées le jour de la résiliation.

(1) Si vous avez souscrit votre contrat à compter du 25 mai 2023, vos CGV prennent déjà en compte les nouvelles dispositions.

#### **Article 4.2 - Mise en extinction d'une option tarifaire**

Pour le Tarif Réglementé de Vente, les Pouvoirs Publics peuvent décider de l'extinction d'une option tarifaire (comme par exemple EJP). Le Client peut conserver l'option tarifaire en extinction tant qu'il ne demande pas la modification de cette option. Dans un souci de clarification, la nouvelle rédaction précise que toute modification de la puissance souscrite fait perdre le bénéfice de l'option tarifaire en extinction.

#### **Article 4-3 - Conseil tarifaire**

La nouvelle rédaction précise que le conseil tarifaire délivré par un conseiller client est établi sur la base des usages et équipements déclarés par le Client.

#### **Article 6-2 - Modalités de facturation**

Un Client équipé d'un compteur communicant Linky, qui n'a pas opté pour la mensualisation, reçoit tous les deux mois une facture établie sur la base de ses consommations réelles télé-relevées et transmises par Enedis, le gestionnaire de réseau de distribution.

#### **Article 7-2 - Modes de paiement**

Les CGV énumèrent les différents modes de paiement. Le TIP en ligne, très peu utilisé, est supprimé.

La nouvelle rédaction précise, par ailleurs, qu'à la suite de deux rejets de prélèvement de mensualisation consécutifs, le prélèvement automatique est suspendu. Cette pratique a pour but d'éviter aux Clients la facturation de frais bancaires. Pour les Clients ayant opté pour la mensualisation, le rythme de facturation sera alors modifié, leurs factures leur seront adressées tous les deux mois.

#### **Article 12 - Correspondance et informations**

Le Client peut contacter un conseiller EDF par téléphone au 3404 (Service gratuit + prix appel).

#### **Article 13 - Définitions**

Dans un souci de clarification, nous avons inséré un nouvel article avec la définition de plusieurs termes ou expressions employés dans les CGV.

Par ailleurs, **la synthèse des dispositions générales relatives à l'utilisation du réseau public de distribution** (Annexe 2 bis au contrat GRD-F) figurant en annexe des CGV a été modifiée par Enedis.

**En cas de désaccord avec les présentes modifications apportées aux CGV, vous pouvez résilier votre contrat à tout moment et sans pénalité quel qu'en soit le motif.**

**Comment se procurer vos nouvelles CGV ? Rendez-vous sur le site particulier.edf.fr, dans votre espace client ou par courrier en appelant le numéro indiqué sur votre facture.**



Période du 23 novembre 2022  
Au 22 novembre 2023

# MA CONSO & MOI

## Bilan factures

## Votre bilan factures

Ce montant n'est pas à régler.

## Consommation

575,29 € HT

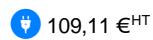
 239.98 €<sup>HT</sup>



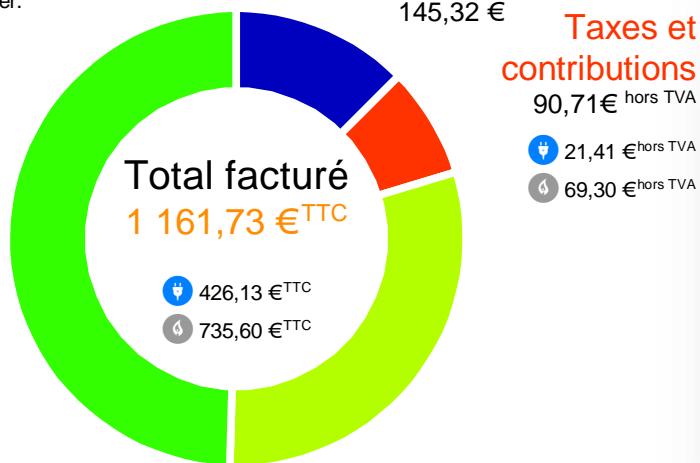
 335,31 €<sup>HT</sup>

## Abonnements

350,41 €<sup>HT</sup>



241,30 €<sup>HT</sup>



Economies  
d'énergie

# Réduisez les consommations inutiles !

Laissez refroidir les plats chauds avant de les mettre au réfrigérateur.



D'un simple clic, continuez à suivre vos consommations d'énergie.

# e.quilibre

Accédez à e.quilibre, notre solution pour mieux comprendre et réduire votre consommation. RDV sur votre espace client sur [edf.fr](http://edf.fr) ou sur l'appli EDF&MOI !

Si vous avez un compteur Linky™ ou un compteur Gazpar, vous pouvez également accéder à vos données de consommation sur l'espace sécurisé mis à disposition par le gestionnaire de réseau de distribution : Enedis ([www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)) pour l'électricité, ou GRDF ([www.grdf.fr](http://www.grdf.fr)) pour le gaz.

- N° Client : **6023534947**
  - N° de PDL : **22 119 826 175 308**
  - Tarif Bleu - Base
  - N° de PCE : **22 127 062 065 308**
  - **Avantage Gaz Optimisé - B1**



**EDF-SA au capital de  
2 084 365 041 €  
Siège social : 22-30 avenue  
de Wagram 75382 Paris  
Cedex 08 - France  
R.C.S. PARIS 552 081 317  
SIRET 552 081 317 66522**

[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

Direction Commerce

**Tour EDF**  
**20 place de la Défense**  
**92050 Paris La Défense cedex**

**Origine 2021 de l'électricité de votre offre : 82,7% nucléaire, 8% renouvelables (dont 2,4% hydraulique et marine), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,5% pétrole, 0,4 % autres fossiles.**

**Origine 2021 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental :**

[www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf](http://www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf)



